

Conditions de Vente

COULEUR CANYON

Les présentes informations sont à reléguer à tous les membres du groupe.

Le canyoning, l'escalade et la via ferata sont des activités ludiques et génératrices de sensations fortes que nous vous proposons de découvrir, encadré par des moniteurs diplômés. Le but étant de vous faire profiter pleinement d'un cadre naturel et préservé.

Ces activités restent néanmoins de véritables sports et même si les sorties proposés peuvent être adaptées à des débutants, il est important, pour que l'activité se déroule dans le plaisir et dans des conditions de sécurités optimales, que les participants soient en bonne condition physique.

Il va donc de soit que tout problèmes de santé particuliers (problèmes cardiaques, respiratoires, de dos, de surpoids importants, blessures non rétablies...) pouvant altérer le bon déroulement de l'activité doivent impérativement être mentionnés lors de la réservation.

Vous devrez aussi respecter les points suivants :

- Vous devez être en **bonne condition physique et mentale.**
- Vous ne devez pas présenter de contre indication à la pratique du sport choisi.
- Pour le canyoning vous devez impérativement savoir nager et être capable de vous immerger complètement.
- Vous devez respecter l'âge minimum requis pour chaque activité, précisés notamment sur notre site internet.

1. RESERVATION

L'inscription prendra effet uniquement après s'être renseigné auprès de « Couleur canyon » et après avoir vérifié ensemble l'adéquation entre votre capacités, l'activité choisie et les conditions du moment.

Nous vous demanderons de verser un acompte (30% de la somme totale) afin de confirmer votre réservation, que vous pourrez régler :

- **En expédiant un chèque** à l'ordre de « Couleur Canyon » à l'adresse :

Couleur Canyon
31 rue nationale
04120 Castellane

Merci de le préciser dans votre courrier les références de la sortie afin qu'il n'y ait pas de confusion possible.

• **Par virement** : Nous vous ferons parvenir un R.I.B. par courrier électronique. Si le nom donné lors de la réservation est différent du nom du propriétaire du compte, merci de le préciser dans un message.

Le solde du règlement sera à remettre au moniteur le jour de l'activité, en chèque ou en espèce. Il n'aura pas d'appareil à carte bleue dans le canyon, et les distributeurs sont rares dans les villages de la région.

Pour un groupe de 6 personnes, la totalité du règlement devra nous être envoyé sept jours maximum avant la date de la sortie.

2. ANNULATION

L'annulation ne peut être considérée comme un acte anodin. Toute annulation doit être signalée au moins **48 heure à l'avance**. Dans le cas où vous annulez l'activité dans les 72 heures précédant l'heure de rendez-vous, vous perdrez votre acompte. Si vous réservez pour un groupe, **assurez vous que la totalité des membres du groupe soient présent le jour de l'activité**. Si ce n'est pas le cas vous devez aussi prévenir 72 heures à l'avance. Au delà de cette limite, **les sommes engagées pour le nombre initial de personnes d'inscrites seront dues**.

En cas de météo incertaine, seul le moniteur pourra annuler une sortie s' il juge que les conditions de sécurité ne sont pas convenables (orages, pluies, températures trop basses, etc...). Dans ce cas, votre acompte vous sera restitué. Les frais de déplacement resteront cependant à votre charges. Le moniteur fera de son mieux pour éviter ce genre de situation en annulant l'activité la veille au soir si possible.

3. RETARDS

En fonction du canyon que vous aurez choisi, nous vous donnerons une date, un lieu et une heure de rendez-vous. Vous trouverez un document P.D.F. Téléchargeable sur notre site internet avec le récapitulatif des informations nécessaires et la description détaillée du point de rendez-vous pour chaque activité. Le temps communiqué sur le plan de route est indicatif. Les routes qui mènent aux sites sont des routes de montagne et par expérience, **nous vous conseillons de prendre une marge par rapport à celui-ci**.

Les horaires de rendez-vous sont calculés de manière à répartir la fréquentation sur les sites de pratiques et à assurer une marge suffisante de sécurité. **Par conséquent, au delà de quinze minutes de retard, les moniteurs ont pour consigne de débiter l'activité. Aucun remboursement ne sera possible après ce délai.**

4. DURANT DE L'ACTIVITE

- Vous vous devrez de respecter les consignes données par le moniteur.
- être muni de chaussures de sport en bon état offrant un maintien raisonnable (chaussures de randonnées, trail, running ou tennis), les sandalettes et chaussures conçues pour les sports nautiques « aquachoes » ne sont pas adaptées.
- accepter les risques liés à l' environnement naturel.

- fournir une autorisation parentale obligatoire pour tout mineur non accompagné de son tuteur légal.
- ne pas être en état d'ébriété ou sous l'effet de stupéfiants.

Si vous ne respectez pas les conditions ci-dessus, le moniteur se réservera le droit de vous refuser l'accès à l'activité.

5. VOLS

« Couleur Canyon » décline toute responsabilité en cas de vol dans vos véhicules ou de perte de matériel durant l'activité. Les vols sont rares, mais nous vous conseillons de prendre uniquement le matériel nécessaire à vos activités. Évitez de laisser des objets de valeur dans vos véhicules.

6. DROIT A L'IMAGE

Lors des activités, le guide ou les participants pourront prendre des photos ou filmer. En acceptant les présentes conditions de ventes, vous acceptez pour vous et l'ensemble des personnes prévues durant la réservation d'utiliser ces images. Celles-ci seront mises gratuitement à la disposition des participants via nos réseaux sociaux (Google+, Facebook, Youtube, Instagram) et pourront apparaître sur notre site internet. Les images collectées sont susceptibles d'être utilisées par Couleur Canyon dans leur démarches commerciales. En aucun cas ces données ne seront cédées ou vendues à des tiers.

Couleur Canyon
Syndicat professionnel
Escalade, canyoning & via ferrata
+33 (0)6 08 14 93 91
contact@couleurcanyon.fr
www.couleurcanyon.fr

